

RAPPORT DE PRESENTATION

LIVRE 1 – Diagnostic socio-économique

LIVRE 2 – Etat Initial de l'environnement

LIVRE 3 – Justification des choix retenus

LIVRE 4 – Articulation du projet avec les documents cadre de rang supérieur

LIVRE 5 – Analyse des incidences du SCoT sur l'environnement

LIVRE 6 – Indicateurs de suivi

LIVRE 7 – Résumé non technique

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
LES INDICATEURS	4
Axe 1/ Un territoire actif	4
Axe 2/ Un territoire attractif	5
Axe 3/ Un territoire qualitatif	7
LE SUIVI DES INDICATEURS	9

Préambule

L'évaluation du SCOT est prévue par l'article L 122-13 du code de l'Urbanisme : «Six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou de la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article L. 122-4 procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. »

Dans ce cadre, la définition d'indicateurs de suivi permettra de répondre à l'exigence d'évaluation des politiques publiques. D'un point de vue méthodologique, il a été défini des indicateurs permettant de suivre non seulement l'évolution du territoire, mais aussi la mise en œuvre du projet politique du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et ses dispositions prescriptives (Document d'orientations générales).

Ces indicateurs sont conçus comme un outil d'animation, de dialogue et de pilotage. Ils ont pour but d'observer les évolutions constatées sur le territoire et d'estimer si les premières tendances vont dans le sens des objectifs énoncés dans le SCoT. Son utilité est de permettre aux élus et aux partenaires d'envisager, si besoin, des actions correctives.

Ce travail sera une base essentielle pour évaluer le SCoT et savoir s'il a produit tous les effets attendus et atteint ses objectifs.

Les indicateurs de suivi sélectionnés correspondent aux grandes thématiques du SCoT. La sélection d'indicateurs proposée n'est pas exhaustive, mais leur croisement permettra d'analyser les résultats de l'application du schéma.

Ces indicateurs sont susceptibles d'être ajustés en phase de suivi en fonction notamment de la disponibilité des données et des moyens du Syndicat mixte du Pays d'Arles.

Les indicateurs

Axe 1/ Un territoire actif

	Thématiques	Indicateurs/ Variables	Source
Structurer et maîtriser le développement économique	Valoriser les différents espaces supports de développement économique situés hors des zones d'activités	Consommation foncière des espaces économiques	OccSol, Photo aérienne Catalogue foncier du SMPA
	Structurer l'armature des zones d'activités et mobiliser une nouvelle offre foncière suivant une logique de pôles	Evolution du foncier économique dans les zones d'activités	Catalogue foncier du Pays d'Arles
	Structurer l'armature des zones d'activités et mobiliser une nouvelle offre foncière suivant une logique de pôles	Evolution du nombre d'entreprise et du nombre d'emplois dans les ZAE	Pays d'Arles, EPCI
Organiser l'aménagement commercial et artisanal	Mettre en œuvre une stratégie d'implantation des équipements en fonction de l'organisation territoriale et des besoins des habitants	Evolution de l'offre commerciale selon de type d'espaces (ZA, diffus,...)	
Dynamiser, valoriser la production agricole locale et diversifier les débouchés	Adapter et prévoir le foncier, les équipements et les infrastructures nécessaires à la mise en marché et à la structuration d'une filière agri-agro	Evolution du nombre d'exploitants agricoles	AGRESTE
	Valoriser et soutenir une agriculture diversifiée et de qualité	Part des exploitations converties à l'agriculture biologique Part des exploitations impliquées dans les circuits-courts	AGRESTE SMPA
Développer une activité touristique et de loisirs diversifiée et durable et répartir les flux dans l'espace et le temps	Améliorer les conditions d'accueil touristique par une diversification de l'offre d'hébergements	L'offre d'hébergement touristique (évolution et diversification de l'offre)	Comité départemental du tourisme
	Développer des activités touristiques diversifiées et des itinéraires de découverte en s'appuyant sur la qualité paysagère et patrimoniale du territoire	Création des véloroutes et voies vertes	Eurovélo, Conseil régional, conseil départemental
Favoriser l'accessibilité numérique pour renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire	Favoriser l'accessibilité numérique pour renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire	Evolution du Très Haut débit sur le Pays d'Arles	Conseil départemental

Axe 2/ Un territoire attractif

	Thématiques	Indicateurs/ Variables	Source
Assurer une production de logements suffisante et diversifiée pour favoriser les parcours résidentiels et la mixité sociale	Permettre une production de logements suffisante pour répondre aux besoins des habitants	Evolution de la population Production de logements (nombre + typologie) Vacance du parc de logements	INSEE recensement de la population
	Faciliter les parcours résidentiels en travaillant sur la diversification des types de logements	Taille de logements et desserrement de la taille des ménages	INSEE recensement de la population
	Répartir la production de logements en fonction de l'organisation territoriale	Production de logements par EPCI	SITADEL
		Production de logements par typologie de communes	SITADEL
	Faciliter les parcours résidentiels en travaillant sur la diversification des types de logements	Construction et taux de logements sociaux par EPCI et par commune	SITADEL, EPCI et DDTM
Assurer un développement urbain de qualité	Maintenir la morphologie des villes, bourgs et villages, socle d'un développement urbain de qualité	Typologie de logements	INSEE recensement de la population
	Promouvoir des formes urbaines plus compactes et favoriser la qualité du cadre bâti	Analyse de la consommation foncière pour l'habitat	DGFIP majic 2, PCI vecteur et photo aérienne, occsol
Favoriser un retour aux centres et orienter le développement urbain pour maintenir es grands équilibres	Recentrer le développement urbain : optimiser les enveloppes urbaines existantes et favoriser le développement urbain dans des sites préférentiels à fort potentiels	Logements dans l'enveloppe urbaine et dans les sites stratégiques	Pays d'Arles
		Réhabilitation de l'ancien (nombre de logements réhabilités)	
		Densité de logements à l'hectare pour les nouvelles opérations	
		Surfaces (ha) en renouvellement/densification	

	Thématiques	Indicateurs/ Variables	Source
		Surfaces dédiées aux coupures d'urbanisation dans les PLU et niveau de protection de ces espaces (inconstructibles, potentiellement constructibles)	
		Evolution de l'artificialisation des sols en extension urbaine (ha)	
Développer l'offre d'équipements et de services sur le territoire en fonction des besoins	Mettre en œuvre une stratégie d'implantation des équipements en fonction de l'organisation territoriale et des enjeux de proximité	Evolution de nombre d'équipements de service sur le territoire et répartition spatiale	INSEE : base permanent des équipements
		Consommation foncière des grands projets d'équipements et de services	Pays d'Arles
Organiser la mobilité sur le territoire	Favoriser l'émergence d'une offre de transports collectifs hiérarchisée et cohérente avec l'armature urbaine	Etude des flux routiers journaliers	Conseil départemental
		Nombre de km de voies de TC	
		Nombre de km de voies cyclables	
		Evolution du nombre de places dans les parcs-relais ou affectées à l'auto-partage	
		Fréquentation des transports collectifs (urbains et interurbains)	
	Nombre d'habitants et de logements situés à moins de 300 m d'un arrêt de transport en commun		
Favoriser les nouvelles formes de déplacements et l'éco-mobilité	Evolution du nombre de co-voitureurs réguliers		

Axe 3/ Un territoire qualitatif

	Thématiques	Indicateurs/ Variables	Source
Préserver, valoriser les cœurs de nature et faire émerger la trame verte et bleue	Préserver et valoriser les cœurs de nature	Part des espaces protégés dans les PLU (selon les types de protection) par rapport à la superficie totale (par commune)	DREAL ; Pays d'Arles Communes
		Surfaces dédiées aux réservoirs de biodiversité dans les PLU et niveau de protection de ces espaces (inconstructibles, potentiellement constructibles)	
		Evolution du bâti dans les réservoirs de biodiversité (nombre de bâtiments)	
	Faire émerger la trame verte et bleue par le renforcement des connexions écologiques entre les cœurs de nature	Surfaces dédiées aux corridors écologiques dans les PLU et niveau de protection de ces espaces (inconstructibles, potentiellement constructibles)	Pays d'Arles ; Communes
		Linéaire des cours d'eau (et ripisylves) protégés dans les PLU	
		Linéaire de berges aménagées par rapport au linéaire total Part des espaces protégés dans les PLU (selon les types de protection) par rapport à la superficie totale (par commune)	
Préserver la ressource foncière agricole	Préserver le foncier et maintenir l'intégrité des espaces agricoles	Surfaces dédiées à l'agriculture dans les PLU et niveau de protection de ces espaces (inconstructibles, potentiellement constructibles)	AGRESTE, Recensement agricole, Pays d'Arles (OCSOL)
	Permettre le fonctionnement des exploitations et conserver des terrains et des outils agricoles fonctionnels	Nombre d'exploitations sur le territoire Evolution de la taille du réseau des canaux	Chambre d'agriculture Contrats de canaux et ASA
Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine du territoire	Préserver et valoriser les éléments fondateurs de l'armature paysagère	Taux d'éléments inscrits au L123-1-5-3 dans les PLU requalifiés et/ou valorisés	Pays d'Arles ; Communes
		Nombre de communes ayant réalisé un inventaire des paysages à protéger, à mettre en valeur et à requalifier dans le cadre de l'élaboration des PLU	Pays d'Arles ; Communes
Préserver et valoriser les ressources naturelles, accompagner la transition énergétique et lutter contre le changement climatique	Préserver les ressources en eau	Quantité d'eau potable consommée par habitant	Rapport d'activité annuel
		Indice Linéaire de Perte (ILP) en eau potable	Rapport d'activité annuel
		Capacité des systèmes d'épuration en nombre d'équivalents habitants par rapport au nombre d'habitants des communes desservies	Rapport d'activité annuel / Agence de l'Eau
		Nombre d'installations d'assainissement autonomes défavorables à l'environnement	SPANC
		Nombre de permis de construire délivrés dans les zones non raccordées au système d'assainissement collectif	Pays d'Arles
		Nombre d'aires de protection de captages mises	Pays d'Arles

	Thématiques	Indicateurs/ Variables	Source
		en place	
	Préserver et valoriser la ressource en matériaux	Volumes de matériaux exploités dans les carrières	DREAL
		Evaluation des besoins en granulats pour le territoire du SCoT (en tonnes de granulats par an)	DREAL
		Nombre de carrières réhabilitées en faveur d'un projet environnemental	Pays d'Arles
		Surfaces dédiées aux carrières dans les PLU et niveau de protection de ces espaces (inconstructibles, potentiellement constructibles)	Pays d'Arles, Communes
	Favoriser le traitement et la réduction des déchets	Production de déchets ménagers et assimilés par an et par habitant (kg)	Rapport d'activités
		Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés	
		Part des déchets ménagers et assimilés collectés de façon sélective	
		Nombre d'habitants par point d'apport volontaire	
	Accompagner la transition énergétique du territoire	Consommation énergétique du territoire (déclinée par secteur : transport, résidentiel...)	ADEME, PCAET
		Part des énergies renouvelables produites par rapport au total des énergies produites	ADEME, PCAET
		Part des énergies renouvelables produites par rapport au total des énergies consommées	ADEME, PCAET
		Nombre de projets d'aménagements à fortes performances énergétiques	Communes, PCAET
	Assurer la qualité du cadre de vie des habitants en limitant l'exposition aux risques et les nuisances environnementales	Orienter le développement urbain en tenant compte des risques	Nombre d'habitants exposés à un risque naturel ou technologique (inondation, mouvement de terrain...)
Nombre de PPR prescrits et approuvés			DDTM
Superficie des zones inondables réglementées dans les PLU : zones inconstructibles et zones soumises à prescription (en ha)			Pays d'Arles
Limiter les nuisances et veiller à la qualité de l'air		Mesures des GES émis annuellement (en kg tonnes équivalent CO2) par secteur (industrie, transports, résidentiel...)	Pays d'Arles
		Part et évolution de la population exposée au dépassement des valeurs limites réglementaires du bruit	Pays d'Arles

Le suivi des indicateurs

Le suivi des indicateurs représente un enjeu majeur. A cette fin, le Syndicat prévoit de renforcer son ingénierie pour la phase de mise en œuvre et de suivi du SCOT.

Au stade actuel, plusieurs hypothèses complémentaires sont à l'étude, mais restent dépendantes des évolutions territoriales :

- Un suivi en régie
- Un suivi avec l'appui de l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA) à laquelle le Syndicat mixte du Pays d'Arles adhère depuis 2012. Notamment, l'AUPA est intervenu sur l'analyse de la consommation d'espaces sur la période 1999-2009 puis sur la période 2010-2014.
- Un suivi en lien avec les dispositifs SIG existants ou à venir au sein des intercommunalités et des Parcs naturels régionaux.

D'ores et déjà, le Syndicat s'est doté dans le cadre de l'élaboration du SCOT d'un outil de suivi du foncier : le « catalogue foncier ». Celui-ci a été établi en 2012 dans le cadre de l'étude de stratégie foncière et a continué d'être mis à jour au cours de l'élaboration du SCOT.

Ceci permet ainsi de disposer d'un état zéro de la consommation foncière.

De plus, des réflexions sont en cours sur les possibilités et moyens de doter le territoire du Pays d'Arles d'une base d'occupation à grande échelle dite « MOS ». Au regard de ces coûts, liés à l'étendue du territoire, l'acquisition de cette base de donnée et son exploitation sont à envisager dans un cadre partenarial (mutualisation).

Le suivi de ces indicateurs sera enfin mené en articulation avec le suivi des documents d'urbanisme locaux.